

L'an deux mil vingt-six, le cinq février à 20 h 30

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie.

Secrétaire de séance : Mme Adeline GILBERT

Date de convocation : 30 janvier 2026

Présents : Mme Sandrine POURTAU, M. Éric ROBIN, Mme Adeline GILBERT, M. MANDIN Michel, M. BARREAU Kevin, Mme BUREAU Angélique, Mme PERES Marie -Claire, M. Yoann FRÉMONDIÈRE-DELÉTOILE

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Stéphanie IDIER pouvoir à Mme Adeline GILBERT

Membres → en exercice : 09 Présents : 08 Votants : 09 Pouvoirs : 1

Après avoir constaté que le quorum était atteint, le président de séance aborde l'ordre du jour.
Les votes portent sur 9 voix.

N° DCM_2026_08

Vote du Budget Primitif 2026 – COMMUNE

Madame le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 de la COMMUNE qui s'équilibre ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	337 403.49 €	337 403.49 €
Section d'investissement	148 702.35 €	148 702.35 €

Où cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

➤ **APPROUVE** le budget primitif 2026 de la COMMUNE arrêté comme suit :

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Sandrine POURTAU

Adoptée à l'unanimité

